



## Pairi Daiza en Belgique

**Belgique**

Départ: Départ de votre région

dès **149€**

**1 jour / 0 nuit**

Départ de votre région

Le 11/07/2026

## **Le(s) Transport(s) terrestre(s)**

Le Havre 5h00 - Harfleur 5h15 - Yvetot 6h00  
Barentin 5h35 - Rouen 6h00

## **La description du voyage, le programme :**

### **Itinéraire et programme**

Départ vers Brugelette, en Belgique, pour une journée inoubliable au parc animalier Pairi Daiza, élu régulièrement Meilleur Zoo d'Europe. Laissez-vous toucher par la nature, avec des arbres séculaires et des plantes luxuriantes, et surtout les 7000 animaux qui vivent ici en harmonie : lémuriens, pandas, rhinocéros, girafes, rapaces, kangourous.

### **Les Formalités**

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, les conditions de voyage à l'étranger évoluent constamment et sont soumises aux mesures prises par chaque pays.

Les formalités administratives et sanitaires d'entrée et de sortie des territoires, ainsi que de circulation à l'intérieur du pays, sont susceptibles de changer à tout moment et sans préavis.

Il appartient à chaque voyageur de vérifier l'évolution des modalités de voyage jusqu'au jour du départ.

## **Conditions de vente et d'annulation :**

### **Conditions de réalisation et annulation**

Pour des raisons techniques, ce circuit ainsi que certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyagiste :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de participant(s). Quand le nombre maximum de participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyagiste :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de participant(s). Quand le nombre maximum de participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

## **Le prix comprend :**

Le transport  
La visite libre du zoo

## **Le prix ne comprend pas :**

Les dépenses personnelles.